

CARTE ETHNO-DÉMOGRAPHIQUE DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

NOTE PRÉLIMINAIRE

par Marcel SORÉT

SOMMAIRE

Introduction	28
<i>Première Partie : La carte ethnique</i>	31
I. — Documents de base	31
1° Les cartes	31
2° Les recensements	33
3° Les résultats d'enquête	33
4° La bibliographie	34
II. — Principes de la carte	35
1° Choix des critères	35
2° Définition des termes	36
3° Phonétique et orthographe	42
4° Représentation cartographique	43
5° Problèmes particuliers	46
III. — Méthode de travail	48
1° Regroupement de la documentation sur le terrain	48
2° Rédaction de la carte au 1/1.000.000 ^e	48
<i>Deuxième Partie : Commentaires ethno-démographiques</i>	51
Conclusion	52



ORSTOM Fonds Documentaire
N° : 41.340
Cote : B

19 M

INTRODUCTION

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de carte donnant avec précision la répartition des ethnies en Afrique Equatoriale Française. On se réfère habituellement à celle que Bruel a insérée dans son ouvrage : « La France Equatoriale Africaine »¹. Mais ce travail, par ailleurs de très grande valeur, dont la dernière édition remonte à 1935 et la première à 1914, est loin d'être à jour : l'évolution démographique de l'A.E.F. a été très rapide, surtout au cours de ces quinze dernières années. Certaines tribus, tels les Balali au Moyen-Congo, les Bapounou au Gabon, en nette progression, sont en train de prendre une place importante. Par contre les Mitsogho ou les Nzakara reculent chaque jour ; les Simba, les Okandé n'ont plus que quelques infimes villages...

D'autre part, en raison de son échelle (le 1/8.000.000^e), cette carte est peu utilisable pour des travaux de détail. Les groupes ethniques sont marqués par des plages de couleur ; à l'intérieur, le nom des principales tribus est inscrit sans que celles-ci soient délimitées. Or l'A.E.F., surtout la côte du Gabon, est couverte d'une poussière de petites tribus, souvent très différentes les unes des autres. Par ailleurs les chantiers forestiers ont recruté dans l'intérieur du pays des milliers de travailleurs qui, souvent, leur contrat terminé, ont fait venir leur famille et se sont installés sur la côte. C'est ainsi que, dans toute la région d'intense exploitation forestière, s'est fixée une population très mêlée qu'il est impossible de rendre par des plages de couleur. Le district de Lambaréné, par exemple, avec 18.600 habitants, renferme 63 tribus différentes dont 17 ayant plus de 100 représentants.

¹ BRUEL (Georges). — La France Equatoriale Africaine. Le Pays, les Habitants, la Colonisation, les Pouvoirs publics. Préface de M. le Général Georges PERRIER, Paris, Larose 1935, 1 vol., xvi+558 p., 26 croquis ou diagrammes, 190 photographies hors-texte, 6 cartes hors-texte en couleur.

Une nouvelle carte ethnique s'avérait donc nécessaire. Pour être d'un emploi facile et d'un intérêt général, elle devait remplir un certain nombre de conditions :

1^o Être à assez grande échelle pour que puissent apparaître les mélanges de populations ;

2^o Permettre de se rendre compte, au premier coup d'œil, de la situation et de la répartition géographique de chaque tribu ;

3^o Différencier les groupes ethniques et, à l'intérieur de ceux-ci, distinguer les tribus tout en marquant la parenté plus ou moins nette qui peut exister entre celles-ci ;

4^o Suggérer l'importance numérique des tribus, certaines très peu importantes en nombre occupant de vastes territoires, alors que d'autres s'entassent dans un espace réduit. C'est-à-dire que, sans être vraiment démographique, la carte ethnique devrait suggérer les densités, voire en permettre un calcul rapide pour chacune des tribus.

Sinon en A.E.F., du moins en Afrique Noire, il existe un certain nombre de cartes ethniques que l'on peut ramener à trois types :

1. Carte par plages de couleur :

C'est le type de la carte de Bruel. A plus grande échelle nous avons celle que le Docteur Palès a établi pour l'A. O. F. ¹. Nous y retrouvons une grande partie des inconvénients déjà signalés chez Bruel : les tribus sont portées côte à côte sans que rien ne nous permette de nous rendre compte de leur parenté ou de leur disparité ; leurs limites sont inscrites d'une manière absolue, alors qu'en fait il y a presque toujours interpénétration et mélange, au moins sur les franges. Par ailleurs, ne suggérant en aucune façon la densité, cette carte ne peut rendre compte de l'importance numérique comparée de ces tribus.

2. Carte par hachures :

C'est celle qu'a établie M. Teixeira Da Motta pour la Guinée Portugaise ². À chaque tribu correspond un système de hachures. Des hachures de couleurs différentes indiquent des groupes

¹ PALÈS (Médecin Lieutenant-Colonel Léon). — Carte ethnique de l'Afrique Occidentale au 1/3.000.000^e en 2 feuilles, 6 couleurs, Dakar, Direction générale de la Santé Publique, 1949.

² TEIXEIRA DA MOTTA (A.). — Carta étnica. Distribuição actual das populações, au 1/1.000.000^e en 4 couleurs ; *in* Guiné Portuguesa, Lisboa, Agencia Geral do Ultramar, 1954, vol. 1, fig. 48, pp. 164-165.

ethniques différents. Elles peuvent se recouvrir pour marquer l'interpénétration des groupes et des tribus. Mais elles ne donnent aucune idée de la densité relative et, couvrant uniformément le pays, de la répartition géographique exacte des populations.

3. Carte par signes :

C'est le système utilisé par l'Institut Français d'Afrique Noire à Dakar¹. Les populations sont indiquées par des signes différents suivant les tribus. Les couleurs varient avec les grands groupes ethniques. Sans être proportionnels à la population, c'est-à-dire sans se voir attribuer chacun un nombre fixe d'individus, les signes voient néanmoins leur fréquence varier dans le même sens que la densité de la population. Les tribus sont ainsi situées et réparties à peu près exactement. Précise dans la mesure où l'on peut arriver à une certaine précision dans les questions de démographie en Afrique Noire, cette carte n'en reste pas moins très claire.

L'Institut d'Études Centrafricaines se devait à son tour d'entreprendre un travail analogue en Afrique Equatoriale Française. Pour essayer de le réaliser, il s'est inspiré de cette carte de l'Institut Français d'Afrique Noire en l'adaptant aux réalités très particulières de l'A.E.F.

(¹) Cartes ethno-démographiques de l'Afrique Occidentale. Déjà parues :

Feuilles N° 1 au 1/1.000.000^e en 5 couleurs, préparées par Jean RICHARD-MOLLARD, présentées par Paul PÉLISSIER, Dakar, Institut Français d'Afrique Noire, 19 52,4 p. de texte.

— Feuilles N° 5 au 1/1.000.000^e en 5 couleurs, préparées et présentées par Paul MERCIER, Dakar, Institut Français d'Afrique Noire, 1954, 27 p. de texte, 4 schémas.

PREMIÈRE PARTIE

LA CARTE ETHNIQUE

L'idéal serait évidemment d'arriver à une précision absolue. Mais étant données les conditions dans lesquelles le géographe, l'ethnologue doivent travailler, il faut se garder de certaines illusions. Richard-Mollard en avertissait déjà ses collaborateurs : « La géographie humaine et surtout sa cartographie « deviennent, en Afrique Noire, une gageure si elle veut fixer « sur la carte des liens qui sont pour ainsi dire élastiques, sinon « négatifs entre l'homme et la terre »¹. On peut bien essayer de montrer « l'imbrication de populations souvent mouvantes, « instables, ignorantes de tout patriotisme géographique et dont « les liens au sol sont souvent très lâches »², mais, en raison même de cette mobilité, la carte ne pourra jamais être définitive. D'autre part les documents utilisés, les seuls existant d'ailleurs, notamment les cartes et les recensements de population, sont d'une précision toute relative.

I

DOCUMENTS DE BASE

1) Les cartes :

Deux types de cartes sont à la base de notre travail : la couverture de la Fédération au 1/200.000^e et celle au 1/1.000.000^e.

a) *Le 1/200.000^e* : « Dès sa création en 1945, la mission la « plus urgente qui a été donnée au Service Géographique a été

¹ RICHARD-MOLLARD (Jean). — Circulaire préliminaire aux cartes ethno-démographiques de l'Ouest Africain ; inédit (cité par Paul PÉLISSIER).

² PÉLISSIER (Paul). — Note de présentation à « Cartes ethno-démographiques de l'Afrique Occidentale, Feuilles N° 1 préparées par Jean RICHARD-MOLLARD », Dakar, Institut Français d'Afrique Noire, 1952, 4 p.

« la réfection de la carte au 1/1.000.000^e. Des opérateurs circulent en camion sur toutes les pistes pour les lever à l'aide de la boussole et du baromètre anéroïde altimétrique, mettent en place tous les villages, notent toutes les rivières traversées, vérifient tous les documents anciens ou récents qu'ils peuvent se procurer, les mettent en place à l'aide de leur canevass routier, suppriment tout ce qui leur paraît fantaisiste, quitte à laisser de larges blancs dans les zones encore inconnues. La rédaction est effectuée à l'échelle du 200.000^e... Les itinéraires sont fermés sur des positions astronomiques récentes ou à défaut sur des positions anciennes présentant des garanties suffisantes¹ ». C'est de ces feuilles au 1/200.000^e que nous nous sommes servi comme documents de base, notamment pour situer avec exactitude, au cours de nos enquêtes, les villages, les routes, les limites administratives.

b) *Le 1/1.000.000^e* : Cette couverture au 1/200.000^e « dressée en vue de la révision des croquis au 1/1.000.000^e, établie en grande partie par renseignements, publiée en attendant des levés réguliers, [qui] ne doit en aucun cas être considérée comme une carte régulière »² nous permet néanmoins d'établir une concordance assez nette entre nos documents de base et notre carte définitive dont le fond est une copie simplifiée de ce croquis au 1/1.000.000^e. Ces nouveaux « Croquis provisoires de l'A.E.F.-Cameroun » couvrent toute la Fédération au Sud du 12^e parallèle Nord. Au-dessus de cette ligne, nous utiliserons les anciens « Croquis de l'Afrique Française au 1/1.000.000^e » et les « Croquis du Sahara au 1/1.000.000^e » que nous nous efforcerons de mettre à jour au cours de nos enquêtes.

c) *Cartes diverses* : Un des buts du Service Géographique est de couvrir l'A.E.F.-Cameroun de cartes régulières au 1/100.000^e ou au 1/200.000^e en 5 couleurs. Une soixantaine des premières (il en faudrait près d'un millier pour couvrir tout le pays), une dizaine des autres sont déjà parues. En attendant il remplace progressivement les anciens levés d'itinéraires routiers au 1/200.000^e par de nouveaux croquis en 4 couleurs, de qualité nettement supérieure. Ceux-ci sont « établis par exploitation des photographies aériennes avec utilisation des points astronomiques et cotes de nivellement existants, et concrétisant les renseignements de tous ordres (toponymie, état des routes, pistes, villages, détails divers) accumulés au moment

¹ Service Géographique de l'A.E.F. - Cameroun. Rapport sur l'activité au cours de l'année 1949, Brazzaville, S.G.A.E.F. - Cameroun, 1 brochure, 25 p., 5 cartes hors-texte en couleurs.

² Avertissement porté sur chacune des feuilles au 1/200.000^e.

« de l'édition »¹. Toutes ces nouvelles cartes, malheureusement encore trop peu nombreuses, sont évidemment utilisées comme documents de base lorsqu'elles existent.

Ne citons que pour mémoire les cartes à diverses échelles, publiées par différents éditeurs mais moins bien à jour encore, telle cette carte de l'A.E.F. que vient de faire paraître une maison pourtant spécialisée dans les publications cartographiques et qui donne encore comme limites celles fixées par la convention franco-allemande du 4 novembre 1911 !

2) Les recensements :

A chaque chef-lieu existe le recensement de tout le district à raison de 1 cahier par village. Ces « Monographies de villages » donnent notamment, outre le nom de tous les individus classés par famille, leur sexe, leur âge (de plus en plus précis au fur et à mesure que l'état civil se développe), leur lieu de naissance, leur lien de parenté avec le chef de famille et enfin la tribu à laquelle ils appartiennent. Il n'est nul besoin d'épiloguer sur la valeur de ces recensements. Tout a été dit à leur sujet. Comme dans les langues d'Ésope, il y a en eux du meilleur et du pire. Tout dépend de l'usage que l'on en fait, des interprétations que l'on en tire. Mais l'enquête, menée sur quelque 400.000 km² de terrain et 850.000 habitants, nous a permis de nous rendre compte que, dans bien des cas, les recensements ne sont faux que parce que la population a évolué depuis le dernier dénombrement. D'ailleurs le supplément de naissances ou d'immigration dans un village est souvent compensé par un supplément de décès ou d'émigration dans les villages voisins... Rares étaient d'ailleurs les districts où un recensement relativement précis datait de plus de deux ans. Nous devons toutefois reconnaître que ces enquêtes n'ont jusqu'à présent porté que sur des districts dont les plus importants dépassent à peine 40.000 habitants. Il est certain que, dans d'autres districts atteignant près de 150.000 habitants, il est très difficile de tenir les recensements à jour dans les mêmes conditions. Là, l'enquête personnelle devra jouer un rôle important.

3) Les résultats d'enquête :

L'enquête sur le terrain, par des sondages de contrôle, vérifie les chiffres, mais surtout cherche à fournir les renseignements

¹ Service Géographique de l'A.E.F. - Cameroun. Exposé des travaux exécutés au cours de l'année 1954. Brazzaville, S.G.A.E.F.-Cameroun, 1955, 1 brochure, 34 p., 32 ph. h.-t. dont 13 en couleurs, 6 cartes h.-t. en couleurs.

nécessaires à la classification des groupes et des tribus, des arguments aux critères utilisés : anthropologie, démographie, ethnologie, sociologie, linguistique, etc... L'idéal aurait évidemment été de faire, pour chaque tribu, une étude complète de tous ces aspects. Mais outre qu'un tel travail aurait demandé une armée de chercheurs (pour la seule anthropologie¹, 100 mensurations par individu et 100 individus par tribu sont nécessaires pour pouvoir se faire une idée assez nette de ses caractéristiques, et ceci compte non tenu des travaux concernant la physiologie, etc...), il eut fallu un temps énorme pour l'accomplir, ce qui eut été incompatible avec le programme que nous nous étions fixé : publier dans un temps minimum, c'est-à-dire suffisamment bref pour que, en raison de l'évolution rapide du pays, les premières feuilles ne soient pas périmées lorsque paraîtront les dernières, et ceci avec des moyens restreints, une documentation cartographique sur les ethnies de l'A.E.F. Pour cela, nous nous sommes efforcé de recueillir le maximum de renseignements ethno-démographiques au cours de nos enquêtes, mais en cherchant surtout à contrôler, à compléter ceux que la bibliographie nous avait donnés.

4) La bibliographie :

Elle ne saurait, pour les mêmes raisons, être exhaustive. Nous avons néanmoins recherché tous les textes de quelque intérêt, ce qui nous a amené aux conclusions suivantes :

Les tribus d'A.E.F. sont très peu connues au point de vue anthropologique. Les chiffres que nous possédons sont trop dispersés, loin de concerner toutes les tribus et portant sur un trop petit nombre d'individus pour être utilisables dans un travail de détail. Ce n'est donc que tout à fait exceptionnellement que nous ferons intervenir les caractères anthropologiques mathématiques (mensurations). Quoique plus perceptibles directement, mais moins précis, les caractères somatiques n'ont été, eux aussi, que fort peu utilisés.

Les études linguistiques sont plus nombreuses, mais malheureusement, très souvent contradictoires dans les détails. Leur synthèse ne peut donner que des critères absolument généraux.

La littérature concernant la sociologie, la religion, l'ethnologie est de beaucoup la plus importante, quoique de valeur très inégale. Ce sont ces questions qui ont été le plus soigneusement étudiées, qui sont le plus souvent à la base des critères qui nous ont servi à classer les ethnies...

¹ Cf. les travaux du Docteur PALÈS en A.O.F.

II

PRINCIPES DE LA CARTE

Avant d'exposer le principe même de la carte, c'est-à-dire comment ont été employés les éléments de base : signes et couleurs, il nous faut expliquer quels critères ont été retenus et définir un certain nombre de termes régulièrement employés.

1) **Choix des critères :**

Nous avons vu que nous ne connaissons que fort peu de chose concernant l'anthropologie. D'ailleurs il n'est pas évident que des connaissances plus poussées nous auraient permis un classement plus rationnel. En effet nous avons plutôt affaire à des « groupes politiques et sociaux dont les limites n'ont cessé de varier... Leur étude est du domaine de l'histoire et de la géographie... »

Confirmant cette idée de H.-V. Vallois que seules l'histoire et la géographie peuvent permettre de distinguer les groupes, l'expérience nous a prouvé que le critère « langues » était difficilement utilisable. Les études linguistiques sont nombreuses et souvent contradictoires... N'a-t-on même pas prétendu faire dériver les langues bantoues du latin ! Même lorsque nos connaissances en sont suffisantes, de grandes précautions doivent être prises : « des gens peuvent parler des langues très voisines « et être culturellement et socialement très différents, et, à « l'inverse, des gens de même culture ont pu être amenés, par « les vicissitudes historiques, à parler des langues très différentes¹ ».

L'histoire devrait nous donner des renseignements beaucoup plus intéressants : migrations, subdivision des groupes en tribus, etc... Mais nous sommes très peu renseignés sur elle, surtout en ce qui concerne les populations du Sud de l'A.E.F. dont la cellule de base et, en fait, la presque unique forme d'organisation est la famille « lato sensu ». Si nous ajoutons que nous avons affaire à une civilisation toute de tradition orale et,

¹ MERCIER (Paul). — Note de présentation à : « Cartes ethno-démographiques de l'Afrique Occidentale », Feuilles N° 5. Dakar, Institut Français d'Afrique Noire, 1954, 27 p., 4 schémas.

du point de vue matériel, uniquement basée sur le bois et la terre, matières essentiellement périssables, il nous reste bien peu de documents solides sur lesquels baser nos études historiques. De génération en génération les coutumes évoluent, et, de moins en moins, nous pouvons trouver des hommes pouvant citer des faits remontant à plus de deux générations. Pour les tribus de la côte qui ont pu être contactées il y a parfois plusieurs siècles, nous possédons quelques renseignements. Pour la plupart de celles de l'intérieur, à moins qu'elles n'aient une origine côtière, il est souvent difficile de remonter à plus d'un siècle. Que nous reste-t-il ? Fort peu de choses..., des légendes dont l'interprétation est assez aléatoire..., des théories plus ou moins vraisemblables... Les Bayaka du Niari sont-ils les descendants des « féroces Jagga » ? Les Bayaka (Bapounou) de la Nyanga sont-ils les héritiers d'un clan Baya et d'un clan Kaka chassés d'Oubangui ? Autant de points d'interrogation entre tant d'autres qui rendent bien légère la trame historique jetée sur le sud de l'A.E.F. Si nous remontons plus au Nord, la survivance d'anciens royaumes possédant de solides traditions nous permet une meilleure connaissance du milieu historique, encore qu'elle nous apprenne surtout l'existence de grands conquérants..., et qui dit conquêtes dit, le plus souvent, inextricable brassage de populations.

C'est donc, en dernier ressort, au géographe, à l'ethnologue qu'il appartiendra de « mettre au point une classification originale en s'appuyant sur les types d'aménagement du paysage « par les différentes ethnies, sur les genres de vie, les organisations sociales, etc... ¹ ».

Mais, il faut bien l'avouer, nos connaissances sont encore trop incomplètes pour que nous ayons une idée précise de la place exacte à donner à chaque groupe dans l'échelle : race, groupe ethnique, tribu..., et, en fait, nous devons souvent nous en tenir à « la conscience qu'a chaque groupe de son originalité..., de son autonomie » ² ou de son interdépendance...

2) Définition des termes :

Sur la carte et surtout dans les commentaires qui l'accompagneront, nous allons néanmoins essayer de situer chacun des groupes rencontrés à la place que nous croyons pouvoir lui attribuer, ou tout au moins à celle qu'il se donne sur cette échelle. Pour cela il est nécessaire de définir les termes employés.

¹ PÉLISSIER (Paul). — *o. c.*

² PÉLISSIER (Paul). — *o. c.*

Race :

Le mot a été utilisé à tort et à travers pour désigner des groupes de langues, des formes de culture, de civilisation, faits absolument étrangers à la notion de race. A plus forte raison ne doit-on pas l'employer pour de petits groupes humains que nous verrons s'appeler groupe ethnique, tribu, etc... En fait le mot race est spécifiquement anthropologique. La race est essentiellement définie par un ensemble de caractères physiques tels que la taille, le poids, les différentes mesures de la tête, la couleur et la forme des yeux, des cheveux, la teinte de la peau, etc... Il n'y a en fait, dans le monde, que trois grandes races : Noire, Blanche, Jaune, auxquelles il convient d'ajouter un quatrième groupe : les Pygmoïdes. En Afrique Equatoriale nous rencontrons des représentants autochtones, ou tout au moins installés depuis assez longtemps pour être considérés comme autochtones, de trois races : les Pygmoïdes (Pygmées), la race Blanche (Arabes du Tchad) et la race Noire, la plus importante.

Sous-race :

Si, en A.E.F., il n'y a qu'un type de Pygmoïdes (Pygmées), si les Blancs Aéliens font tous partie du même groupe méditerranéen, par contre la race Noire présente un certain nombre de types anthropologiques nettement déterminés, sinon délimités.

Sur ses franges Nord-Est, à la limite du monde Méditerranéen et du Proche-Orient qui, pendant des millénaires furent les mouvants creusets de tant de civilisations, se rencontre un ensemble assez complexe de populations intermédiaires entre ce que les premiers anthropologues ont appelé la « race Nègre » (race Noire proprement dite) et la race Blanche. Ce sont les Khamites.

Le reste de la population forme la sous-race Nigritienne. On peut, toutefois, en A.E.F., distinguer deux types de Nigritiens :

1. — Les Soudanais, sensiblement au Nord du 4^e parallèle Nord, avec, le long de l'Oubangui, une pointe jusqu'aux environs de l'Equateur.

2. — Les Bantous, au Sud de cette même ligne.

En fait la sous-race ne doit pas être considérée comme une unité statique, mais bien comme une unité dynamique : brassages, métissages modifient sans arrêt, les caractères anthropologiques, notamment sur les franges.

Nous aurions pu, entre la sous-race et le groupe ethnique, faire entrer d'autres subdivisions, des différences anthropologiques, ethnologiques, etc... restant souvent nettement perceptibles, même à un œil non prévenu. C'est ainsi, par exemple, que Baumann et Westermann ¹, établissent des « cercles » de civilisation. Il est indéniable que l'on peut trouver des liens de parenté permettant de réunir des groupes voisins, mais une tribu offre presque toujours plus de points communs avec la tribu voisine, même si elle ne fait pas partie du même « cercle », qu'avec une autre tribu située à l'opposite dans ce même « cercle ». La loi des brassages marginaux qui sont à l'origine des types intermédiaires dont nous avons parlé, ne doit pas être négligée. Aussi nous en sommes-nous tenus aux groupes ethniques, qui ne sont d'ailleurs, en fait, que des « cercles minimums ».

Groupe ethnique :

C'est à partir de cette subdivision que nous délaissions l'anthropologie pour nous fier aux critères ethnologiques, linguistiques, etc... On ne saurait trouver meilleure définition du groupe ethnique que celle qu'en donnait Richard-Mollard : « C'est un « complexe résultant à la fois du genre de vie matérielle, du « genre d'habitat, du costume, de l'ensemble des coutumes, « des croyances, et, aussi, bien entendu, d'une relative communauté de langage. Mais il faut avouer que, dans bien des « cas, tous ces points sont encore loin d'être précisés et que « nous en sommes parfois réduits pour le moment à admettre, « faute de mieux, que tel groupe ethnique ne tient qu'à l'idée « que ses membres s'en font ². » « Ajoutons que le groupe « ethnique n'apparaît comme une unité statique que par approximation. C'est en fait une unité dynamique : on a affaire, « dans nombre de cas, à des groupes ethniques qui sont encore « en voie d'élaboration, et dont les divers éléments qui les ont « composés sont encore aisément repérables. Chaque groupe « ethnique se fait et se transforme, à un rythme variable, et « tous... n'ont pas réalisé au même degré la fusion de leurs « composantes ³. »

¹ BAUMANN (Hermann) et WESTERMANN (Diedrich). — Les Peuples et les Civilisations de l'Afrique, suivi de : Les Langues et l'Éducation. Traduction française par L. HOMBURGER, Paris, Payot, 1948, 1 vol., 605 p., 461 fig., 23 cartes, Bibliothèque Scientifique.

² RICHARD-MOLLARD (Jean). — *o. c.*

³ MERCIER (Paul). — *o. c.*

Sous-groupe :

Certaines tribus, proches parentes les unes des autres, forment une unité très nette sans que toutefois on puisse les séparer de leur groupe ethnique. Prenons comme exemple le groupe des populations à parenté strictement matrilineaire du Moyen-Congo Sud-Occidental, groupe que les peuples du Nord appellent « Congo », que Bruel, après Charbonneau, dénomme « Mba ». Malgré certaines différences entre l'Est et l'Ouest, il est indéniable que toutes ces tribus forment une unité ethnique. Pourtant, à l'extrême Est, indéniablement aussi, l'ensemble Balali-Bassoundi-Bacongo forme un sous-groupe à l'intérieur du groupe Mba. C'est ce que Balandier appelle les Ba-Kongo.

Tribu :

C'est le groupe originel, la cellule ethnique de base. Le grand principe, un peu en voie de disparition d'ailleurs, est que le mariage, exogamique aux autres subdivisions (clan, etc...), était ordinairement endogamique à la tribu. Les principaux critères qui servent à distinguer les tribus à l'intérieur du groupe sont, évidemment le genre de vie, mais beaucoup plus les détails dans l'organisation sociale, les rites particuliers de la religion traditionnelle. Par ailleurs, tous les membres d'une même tribu parlent le même dialecte. Enfin, plus encore que pour le groupe ethnique, il a bien fallu tenir compte de la « conscience » qu'a chacune d'elles « de son originalité ou de son autonomie »¹.

Sous-tribu :

Un autre problème se posait : les Africains, très individualistes, ont tendance à multiplier les tribus. L'Administration, dans un but de simplification, présente souvent un penchant contraire. Il aurait fallu choisir un moyen terme. En fait nous avons presque toujours conservé la distinction établie par les autochtones eux-mêmes, cette distinction correspondant, le plus souvent, toutes choses égales d'ailleurs, à une différence de genre de vie causée par une différence de milieu. L'exemple le plus frappant est celui des Mbéti, tribu du groupe Babamba, que l'on ne peut que diviser en deux sous-tribus : Mbéti-Savane et Mbéti-Forêt.

Ainsi, sur tous les degrés de l'échelle ethnique, « il a été nécessaire de résoudre bien des problèmes de ce genre, et la solution

¹ PÉLISSIER (Paul). — *o. c.*

« adoptée n'est souvent la meilleure que dans l'état actuel de « nos connaissances ¹ ».

Les subdivisions de la tribu n'ont plus de sens ethnique. Elles ne correspondent plus qu'à des échelons de l'organisation sociale. Nous aurons souvent à les faire intervenir dans les commentaires.

Clan :

Tous les individus d'un même clan savent (ou prétendent) qu'ils descendent d'un même ancêtre. Certains peuvent même, comme les aèdes Fang, donner le nom de tous leurs ancêtres jusqu'au fondateur de la lignée, ordinairement un fils de Dieu ou un demi-dieu. C'est l'ayong fang, mais c'est aussi la gens romaine, le γένος grec.

Sous-clan :

Avec les générations, des clans disparaissent, d'autres deviennent si importants qu'une fraction se sépare de la souche-mère. Nous obtenons un sous-clan. Parfois cette séparation est si ancienne, si nette qu'elle finit par être oubliée. Un nouveau clan est né.

Le clan, le sous-clan n'ont souvent qu'une existence théorique. Seuls quelques anciens savent parfois si deux individus font partie d'un même clan, c'est-à-dire s'ils peuvent ou non se marier entre eux. Et l'on a vu des mariages, « bénis » par tous les membres des deux familles « lato sensu », se rompre quelques années plus tard parce qu'un ancien avait brusquement retrouvé, démontré qu'ils appartenaient au même clan.

Famille « lato sensu » :

C'est la cellule de base, la seule ayant socialement, du moins dans le Sud de l'A.E.F., une existence effective. C'est un groupe de parents en ligne masculine ou féminine, suivant le système de descendance, sous l'autorité du plus ancien d'entre eux qui est le représentant de l'ancêtre du clan. Ce patriarche est l'administrateur de tous les biens de la famille, par ailleurs inaliénables. Dans les sociétés à parenté patrilinéaire c'est le plus ancien agnat, le plus ancien des mâles vivants de la souche qui commande à tous. Dans les sociétés à parenté matrilinéaire, le patriarche est le représentant de la femme la plus âgée de la génération la plus ancienne : son frère ou son oncle utérin le plus âgé.

¹ MERCIER (Paul). — *o. c.*

Nous avons ici les deux types extrêmes d'organisation familiale. Il reste bien entendu que l'on peut observer tous les types intermédiaires à descendance unique ou à double lignage.

Famille « stricto sensu » :

Si elle existe partout de fait, elle n'a, coutumièrement, aucune existence légale, tout individu restant plus attaché à son clan qu'à son conjoint. L'époux, dans les sociétés à parenté matrilinéaire, l'épouse, dans les sociétés à parenté patrilinéaire, a surtout un rôle de géniteur dont l'utilité n'est que d'accroître l'importance de la famille « lato sensu » qui l'a adopté.

Notons cependant que, de plus en plus, surtout dans les villes, les jeunes s'efforcent d'échapper à cette règle, de créer de vraies familles au sens occidental du mot.

Les provinces linguistiques Fang¹ :

En raison même de l'importance du groupe qui, en fait, selon notre définition, ne forme qu'une tribu, puisque les critères ethnologiques, historiques, sociologiques sont sensiblement les mêmes, les clans fang sont innombrables et, en même temps, très morcelés par suite des migrations. Cet éparpillement a donné naissance à un certain nombre de dialectes que l'on peut regrouper en cinq provinces : Betsi, Maké, Ntoun, Boulé et Yaoundé. Cette distinction est essentiellement linguistique et géographique puisque les mêmes clans, avec une appellation différente due aux variations dialectales, peuvent se trouver dans deux ou plusieurs provinces linguistiques avec les mêmes règles sociales. C'est ainsi qu'un homme du clan Oyeck (province Betsi) ne pourra prendre femme chez les Ebifil (province Maké) parce qu'il s'agit en fait d'un seul et même clan. Nous avons néanmoins tenu à noter ces divisions non spécifiquement ethniques parce que ces groupes répartis sur quelque 150.000 km² présentent malgré tout quelques différences, mais surtout pour obéir à notre règle d'usage : les autochtones distinguent nettement les habitants de chacune de ces provinces.

¹ Ce paragraphe est l'interprétation, entre autres, du passage traitant de la même question dans :

MBA (Léon). — Essai de droit coutumier Pahouin. Brazzaville, *Bulletin de la Société des Recherches Congolaises*, 1938, N° 25, pp. 5-52.

Signalons toutefois que l'auteur emploie le terme de « tribu » pour « clan » et désigne les « provinces » du nom de « terres », ce qui nous paraît une erreur, les « provinces » s'étendant souvent sur plusieurs « terres » (division administrative), voire sur plusieurs districts ou plusieurs pays (Gabon, Cameroun, Guinée Espagnole). Nous préférons le terme de « Province linguistique », étant donné que la langue est ici le presque unique critère de différenciation.

3) Phonétique et orthographe :

Toujours pour obéir à cette règle d'usage et pour simplifier la lecture de la carte et des commentaires, nous avons désigné chaque tribu, un ou plusieurs de ses membres, sa langue... par le même terme vernaculaire qui devrait en fait s'appliquer seulement à l'ensemble des membres de la tribu. Par exemple, « Badondo », aurait dû, pour un seul individu, devenir (Mudondo) ; le nom de la langue est le « Kidondo » ; adjectivement nous aurions eu : « Dondo ».

Pour les mêmes raisons ces noms ont été orthographiés suivant les principes phonétiques français. Signalons toutefois que quelques cas particuliers typiquement africains nous ont obligé à transiger avec cette règle :

— Le *w* correspond à un très léger *v* précédant le son *ou* (Exemple : Bawandji) ;

— Le *sh* correspond à un *ch* légèrement sifflant (Exemple : Shamäi) ;

— Dans la majorité des cas nous avons conservé le *k* à la place du *c*, de façon à ce que celui-ci soit toujours dur, quelle que soit la voyelle qui le suive (Exemple : Bakaniké).

D'autres difficultés apparaîtront vraisemblablement au fur et à mesure du déroulement de nos travaux. La solution adoptée sera exposée dans le commentaire correspondant.

Signalons enfin, du point de vue grammatical, que nous n'avons jamais fait varier les noms de groupes et de tribus (Exemple : les Balali, la tribu Balali) parce que, dans les langues africaines, le genre et le nombre se marquent ordinairement par un changement de préfixe (voir ci-dessus ; les termes employés étant d'ailleurs le plus souvent déjà des pluriels), règle que nous n'avons pas voulu suivre pour des raisons de clarté et de simplification, étant donné que notre intention est, moins que toute autre, de faire œuvre de linguiste.

Dans le choix du nom même des tribus nous nous sommes efforcé de prendre chaque fois celui que les autochtones se donnent. Lorsqu'il y a des variations, surtout phonétiques d'ailleurs (exemple : Mbété, Mbéti, Mbéri... ou Bapoubi, Bapouvi...), nous nous sommes ordinairement rapporté à la prononciation des habitants les plus éloignés de toute influence étrangère possible.

Par contre, si les Africains ont une nette conscience de la parenté qui unit certaines tribus entre elles, ils n'ont habituellement pas de nom pour désigner le groupe que forment ces tribus apparentées. Aussi les noms que nous avons attri-

bués aux groupes ethniques seront-ils tantôt ceux que leur donne l'Administration, quand ils existent, tantôt ceux rencontrés dans tel ou tel auteur. En ce cas un choix était nécessaire, les auteurs variant beaucoup entre eux. Nous nous sommes efforcé de prendre celui qui correspondait le mieux aux caractéristiques du groupe. C'est parfois le nom de la langue, comme pour les Omyéné du Gabon que l'on appelle parfois Mpongoué, du nom de la tribu la plus anciennement connue, règle que nous avons suivie pour désigner le groupe Bouban-gui ; pour le groupe Batéké, nous avons pris le nom de la principale tribu, etc...

En conclusion, nous n'avons nullement voulu établir un système linguistique cohérent, mais seulement respecter la règle d'usage pour être mieux compris de tous, mais aussi parce qu'il « ne nous a pas échappé qu'il serait assez vain de « tenter un effort de systématisation des dénominations des « groupes ethniques et de leur orthographe ¹ ». Nous nous sommes simplement efforcé de rester toujours logique.

4) Représentation cartographique :

a) *Les couleurs* :

L'unité qui se devait d'apparaître sur la carte au premier coup d'œil est le groupe ethnique. Il eut donc fallu, en principe, une couleur par groupe. Mais Bruel n'en distingue pas moins de 24. Quoique nous ayons assez bouleversé sa classification, il ne nous en reste pas moins d'une vingtaine à différencier. Il eut été difficile de trouver 20 couleurs franches nettement distinctes. Aussi avons-nous essayé de jouer avec les sept ou huit couleurs possibles de telle sorte que non seulement deux groupes voisins ne soient pas affectés de la même couleur, mais encore que cette même couleur ne revienne pas deux fois sur la même feuille et, chaque fois que c'est possible, sur une feuille voisine. Pour éviter au maximum les risques de confusion, à chaque nouvel emploi, la couleur réutilisée sera d'une nuance légèrement différente, plus claire ou plus foncée.

Toutefois, malgré ce réemploi systématique des couleurs, dans certaines régions, notamment dans le Sud de l'A.E.F. où voisine une foule de populations souvent résiduelles, mais nettement différenciées, cette solution s'est encore parfois avérée insuffisante. Aussi, quand nous pouvions le faire sans

¹ MERCIER (Paul). — *o. c.*

nuire à la clarté de notre travail, nous avons réuni deux groupes ethniques voisins dans une même couleur. Ceux-ci sont alors choisis ayant en commun un caractère qui, sans être distinctif, n'en est pas pour autant négligeable par exemple la langue. Ces deux groupes sont d'ailleurs différenciés par la forme des signes : polygonaux pour l'un, dérivés du cercle pour l'autre, etc...

b) *Les signes* :

Dans la carte ethnique établie par l'I.F.A.N., si les signes sont relativement plus nombreux dans les régions à forte densité, chacun d'eux ne correspond toutefois pas à un nombre déterminé d'habitants. C'est là la différence essentielle entre nos deux travaux. Ce qui était difficilement réalisable en A.O.F., où les densités varient de 0 à quelque 500 habitants au km², pouvait être tenté en A.E.F. où le chiffre de 35 habitants au km² peut souvent être considéré comme un maximum. Toutefois, si l'on veut affecter chaque signe d'une valeur constante, un certain nombre de précautions doivent être prises :

— Afin de permettre la représentation de densités relativement élevées, les signes doivent être assez petits, mais néanmoins assez nets pour se distinguer les uns des autres, et la valeur à attribuer à chacun d'eux ne doit pas être trop faible.

— Cette valeur ne doit pas non plus être trop élevée pour que les régions peu peuplées n'apparaissent pas comme désertes et aient, dans la majorité des cas, au moins un signe par village.

— Il faut noter aussi que, pour le bon équilibre de la carte, les signes doivent avoir tous la même superficie (et non pas une ou plusieurs dimensions égales, ce qui nous donnerait, par exemple, des triangles ayant une surface à peine égale à la moitié de celle des carrés ¹).

En conséquence nous nous sommes arrêté à une surface de 2,25 mm² par signe (carrés de 1,5 mm de côté), chaque signe représentant 100 habitants. Etant donné l'échelle de la carte, les signes correspondent à 2,25 km² sur le terrain, ce qui nous permet de représenter une densité théorique maxima de 40 habitants au km² et une densité effective (en raison de l'écart minimum à observer entre les signes) de 30 à 35, densité assez peu souvent dépassée en A.E.F. (densité moyenne : 2,7). D'autre part une carte portant, pour les régions encore habi-

¹ Fait qui s'est produit pour la feuille N° 1 où cette précaution n'avait pas été prise.

tées, un signe tous les 5 cm² (soit 100 habitants pour 500 km²) reste encore lisible ce qui permet, en conséquence, de représenter correctement des densités de 0,20 habitant au km².

Une liste de 97 signes possibles (Fig. 5) a été établie avec le concours du Service Géographique de l'A.E.F.-Cameroun.

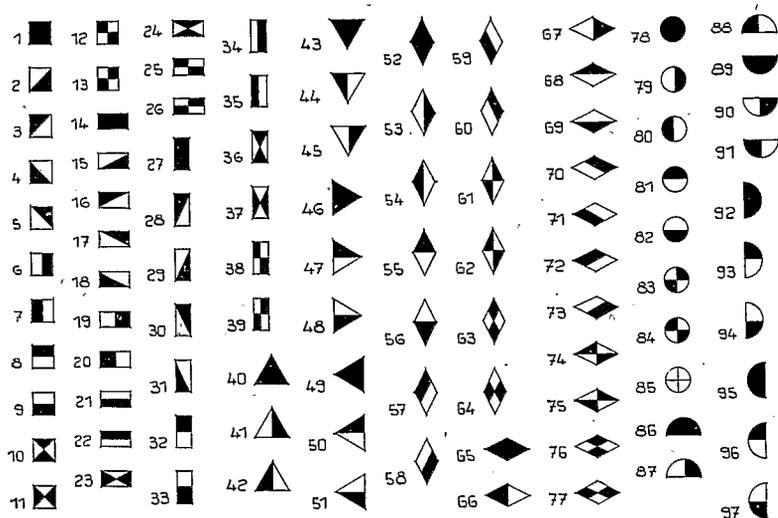


FIG. 5. — Signes utilisés pour la carte ethnique.

Les couleurs correspondent en principe aux groupes ethniques, les signes à leurs subdivisions : tribus, sous-tribus, etc... Les mêmes signes peuvent donc se retrouver dans chacune des couleurs, sans que, pour autant, il puisse y avoir une parenté quelconque entre deux tribus affectées du même signe dans deux couleurs différentes.

Par ailleurs nous nous sommes efforcé de faire ressortir la parenté existant entre les sous-tribus par des signes très proches les uns des autres. C'est ainsi que les Baongo (ou Baongo Nzali) et les Baongo Ntséké, dont la séparation n'est due vraisemblablement qu'à un écart historique entre les dates auxquelles ils ont franchi le Congo dans leurs migrations vers le Nord-Est, ont été affectés de signes très proches (signes Nos 8 et 9).

5) Problèmes particuliers :

a) Zones à forte densité :

Le cas est assez rare en A.E.F. Toutefois la vallée du Logone au Tchad notamment, présente localement des densités nettement supérieures à celles que notre système de représentation permet de porter. Deux solutions s'offraient à nous pour ces régions, nettement déterminées : admettre que les signes n'avaient plus aucune valeur numérique, ou bien leur en donner arbitrairement une autre. C'est à cette dernière que nous nous sommes arrêté : pour délimiter les zones où les signes changent de valeur, une très légère teinte tramée de la même couleur que les signes dominants formera le fond de la carte (normalement blanc lorsque 1 signe = 100 habitants). D'après les premiers travaux actuellement en cours, il semble qu'un signe pour 500 habitants, permettant de porter des densités maxima de 200 habitants au km², convienne parfaitement.

b) Nomades :

La question de la représentation des nomades est plus complexe car nous avons affaire à des populations à la fois mobiles et très peu denses. La solution apparaîtra vraisemblablement au cours de l'étude de ces régions Nord-Tchadiennes et consistera peut-être à porter, pour chaque groupe, les limites et les axes de ses errances et à inscrire sur ces derniers un nombre de signes correspondant au nombre d'habitants. Ils devront sans doute être d'une forme ou d'une couleur spéciale pour qu'on puisse les distinguer immédiatement d'avec les sédentaires.

c) Les Pygmées :

Alors que les tribus nigritiennes sont dénombrées avec une précision suffisante pour que les recensements puissent être utilisés directement, il est loin d'en être de même pour les Négrilles. Ou bien ils sont complètement ignorés de l'Administration ou bien celle-ci en a recensé quelques groupes qui, par cette formalité, pensaient échapper au servage des « Grands Noirs ». Certains services ont essayé de dénombrer tous les Pygmées qu'ils pouvaient joindre. Mais, dans le meilleur des cas, la précision du dénombrement est loin d'atteindre celle que nous donnent les recensements des tribus. D'ailleurs, en mettant les choses au mieux, en admettant que ces recensements soient précis, et même compte non tenu de la mobilité, à vrai dire du nomadisme de certains groupes Pygmées (difficulté que l'on aurait pu tourner en portant arbitrairement le

campement Négrille à proximité du village de ses patrons), on se serait heurté à un autre obstacle : les campements Négrilles sont de 5 à 30 personnes et assez dispersés. Quelle que soit la méthode utilisée pour obtenir 100 habitants par signe, la localisation de ceux-ci en aurait été faussée. Diminuer la valeur des signes attribués aux Pygmées aurait rompu l'équilibre de la carte... Aussi nous a-t-il paru préférable de porter, dans les endroits où se rencontrent des campements Pygmées, des signes sans valeur numérique et dénonçant seulement leur présence.

d) *Les villes* :

Il est évident que la population des villes ne saurait être figurée ethniquement dans les mêmes conditions que celle des régions rurales. Prenons en effet le cas de Brazzaville, dont les quelque 90.000 habitants demanderaient 900 signes qui couvriraient une superficie de plus de 2.000 km² alors que la ville n'en couvre environ que 35. Augmenter le nombre d'habitants par signe n'aurait offert que peu d'intérêt car, pour pouvoir les localiser sensiblement dans les limites de la capitale, nous aurions dû leur attribuer à chacun près de 6.000 habitants, ce qui nous aurait interdit de faire ressortir toute nuance dans la répartition ethnique. Deux solutions s'offraient à nous :

— Porter en marge, en tout cas en dehors des limites de la Fédération, un diagramme donnant en même temps que la population de la ville, sa répartition en ses différentes ethnies. Chose d'autant plus possible que tous les grands centres d'A. E. F. sont situés près de la côte ou d'une frontière.

— Nous avons préféré établir les diagrammes dans les commentaires qui accompagneront les cartes. Nous aurons ainsi la possibilité de donner côte à côte la représentation graphique de la ville, et les explications concernant sa formation et son caractère...

III

MÉTHODE DE TRAVAIL

1) **Regroupement de la documentation sur le terrain :**

Elle est de trois sortes :

a) *Dénombrement :*

Dans chaque district, les recensements sont copiés village par village, leurs habitants étant classés par ethnies.

b) *Renseignements cartographiques :*

Utilisant les documents qui existent parfois aux chefs-lieux de district, les renseignements que peuvent nous donner les Administrateurs ou toute autre personne, effectuant parfois nous-mêmes des relevés, nous plaçons sur la carte au 1/200.000^e, avec le maximum possible de précision :

- tous les villages,
- les routes nouvelles,
- les modifications qui ont pu intervenir dans les limites administratives (en accord avec les textes officiels qui les fixent).

c) *Enquête ethno-démographique :*

Elle a pour but de nous rendre compte de la précision des recensements et de nous confirmer la valeur de leur classement des tribus, mais surtout corollairement à la bibliographie elle nous fournit les renseignements ethno-démographiques (voir pages 33-34) dont nous avons besoin pour rédiger les commentaires qui suivront la publication des cartes. Cette enquête a lieu surtout auprès des notables autochtones. Elle est complétée par de nombreuses observations directes sur la vie quotidienne des habitants des villages.

2) **Rédaction de la carte au 1/1.000.000^e :**

Les fonds de cartes sont établis par le Service du Dessin de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, d'après les Croquis provisoires de l'A.E.F.-Cameroun sur lesquels ont été conservés :

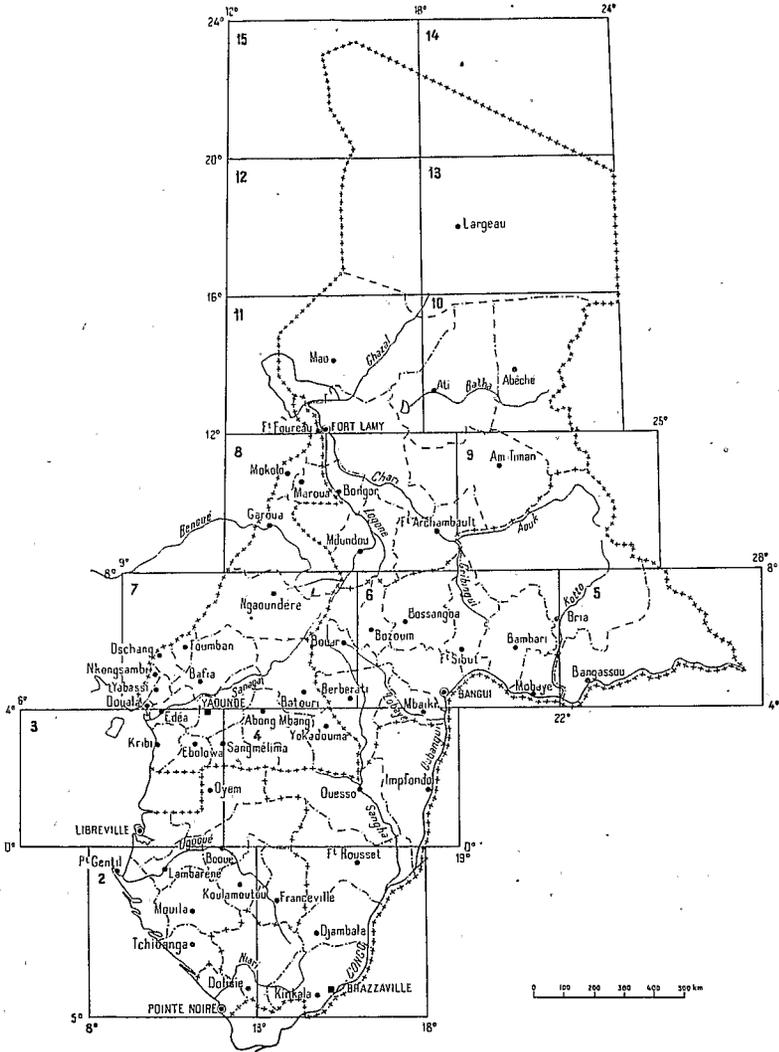


FIG. 6. — Carte ethnique de l'Afrique Equatoriale Française.

- les chefs-lieux (territoires, régions, districts),
- les limites administratives,
- les routes automobilisables,
- les cours d'eau ayant un intérêt particulier : d'une part les grands fleuves, puis toute rivière servant de limite, de lieu de regroupement de population, etc...

Ce fond de carte est éventuellement corrigé à l'aide des renseignements recueillis au cours de nos tournées sur les feuilles au 1/200.000^e.

Le découpage prévu (Fig. 6) reste celui suivi par le Service Géographique de l'A.E.F.-Cameroun dans la publication de ses croquis. Il pourra éventuellement être légèrement modifié, si la nécessité s'en fait sentir.

Puis le choix des signes affectés à chaque tribu, des couleurs attribuées à chaque groupe ayant été fait, nous nous efforçons de repérer, à l'aide de la carte au 1/200.000^e corrigée par nos soins, la place exacte (à l'heure actuelle) de chaque village sur le fond de carte au 1/1.000.000^e. A chaque village nous portons autant de signes qu'il y a de fois 100 habitants de chacune des tribus. Les populations des villages ne comportant pas ordinairement un nombre exact de centaines, les restes sont progressivement additionnés jusqu'à cent et un signe supplémentaire est porté au village qui a le plus gros reste de chacune des tribus considérées. Chaque terre est épuisée avant de passer à la suivante.

On obtient ainsi une maquette où chaque signe est inscrit dans sa couleur, avec sa forme et à sa place exacte. La Société Française de Cartographie, à l'aide du procédé NOMAPHOT qui assure la reproduction absolument fidèle et régulière des signes à leur place exacte, a bien voulu se charger de l'établissement des clichés. L'impression est assurée par le Service Géographique de l'A.E.F.-Cameroun.

DEUXIÈME PARTIE

COMMENTAIRES ETHNO-DÉMOGRAPHIQUES

Il ne saurait être question, dans les quelques pages de commentaires qui accompagneront les cartes, de faire un exposé complet sur toutes les tribus représentées. Il faudrait un volume pour chacune d'elle... L'espace, le temps et les moyens nous manqueraient.

Aussi nous contenterons-nous de donner brièvement, d'abord pour les groupes, puis pour chacune des tribus :

a) Le nom : celui que nous avons retenu, mais aussi le maximum de synonymes et de variantes orthographiques, noms donnés par les tribus voisines ou recueillis par les auteurs anciens et modernes, et accompagnés de leurs références. Ce travail grâce à l'index in fine, permettra de se retrouver dans les milliers de noms utilisés pour désigner les quelques centaines de tribus aésiennes ;

b) Une étude rapide sur le milieu physique ;

c) Un aperçu historique portant notamment, quand cela sera possible, sur les migrations du groupe ou de la tribu ;

d) Quelques notes d'anthropologie lorsque la documentation le permettra ;

e) Quelques notes sur l'évolution démographique ;

f) L'ethnologie, la sociologie, la religion viendront fournir les derniers éléments d'un travail destiné surtout à expliquer l'apparement et la disparité des tribus.

Tous ces renseignements seront accompagnés, s'il y a lieu, de leurs références bibliographiques, références regroupées en un répertoire à la fin du texte.

Enfin un index permettra, connaissant le nom d'une tribu ou l'un de ses synonymes, de retrouver celle-ci, soit dans le texte, soit sur la carte qui, carroyée suivant les degrés, est numérotée de a à z entre chaque méridien, de 1 à n entre chaque parallèle.

Les villes de 5.000 habitants et plus auront droit à une étude spéciale, formation, caractéristiques, évolution, accompagnée de diagrammes donnant la répartition ethnique, la densité réelle et la densité corrigée du centre, etc...

Il eût peut-être été bon de prévoir un commentaire pour chaque feuille. Nous avons cependant cru préférable de regrouper celles-ci pour former un certain nombre d'unités soit ethniques, soit géographiques. Les quatre premières feuilles correspondent sensiblement d'une part à l'unité linguistique que l'on a de plus en plus tendance à considérer comme une unité ethnique : les Bantous. C'est en même temps, du point de vue géographique, la zone de la forêt et des savanes guinéo-équatoriales. Ces quatre feuilles seront donc étudiées ensemble. Sur leurs franges Nord, apparaissent les premiers Oubangiens, les premiers Soudanais. Ils seront provisoirement délaissés par le premier commentaire pour être joints ultérieurement aux populations des feuilles Oubangiennes (N° 5, 6 et 7) qui seront consacrées aux Mandjia-Baya et Banda d'une part, aux populations frontalières du Congo Belge et du Soudan Anglo-Egyptien d'autre part. Les feuilles N° 8 et 11 qui couvrent le Sud-Ouest du Tchad correspondent sensiblement à une série de groupes qui, s'ils ne sont pas toujours apparentés, vivent dans un milieu sensiblement uniforme. La même remarque peut être faite pour les feuilles N° 9 et 10. Les feuilles N° 12, 13, 14 et 15 correspondent à peu près exactement au Borkou-Ennedi-Tibesti, encore que les Têda débordent au Sud et que l'on y rencontre des Arabes. Elles recouvrent donc une unité physique et politique, sinon ethnique.

CONCLUSION

Ces notes n'ont d'autre prétention que d'aider à la compréhension de la carte ethno-démographique de l'A.E.F. Celle-ci ne souhaite d'ailleurs pas être une étude exhaustive et définitive de la question des ethnies et de la démographie en A.E.F., mais simplement une mise au point de nos connaissances actuelles.

Puisse-t-elle être considérée « comme un point de départ, « une invitation à la critique de tous ceux qui sont susceptibles « d'apporter corrections et compléments à ces travaux, de « faire bénéficier ces derniers de leur expérience de la brousse, « des renseignements inédits dispersés dans les cercles, les « écoles, les missions, etc... » ¹.

Février 1956

¹ PÉLISSIER (Paul). — *o. c.*